iut du Limousin — Génie Civil Construction Durable — Égletons

B.U.T. GÉNIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE

Bac +3 (niveau 6)

PARCOURS PROPOSÉS À PARTIR DE LA 2e ANNEE :

- TRAVAUX BÂTIMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES BÂTIMENTS
- BUREAU D'ÉTUDES CONCEPTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le B.U.T. Génie Civil Construction Durable forme en trois ans des spécialistes dans les domaines du bâtiment, de la maîtrise énergétique et environnementale, des travaux publics et des aménagements. Ils pourront exercer leur activité en bureau d'études, sur les chantiers, dans la conception et la préparation des ouvrages, et dans la conduite des travaux et coordination des corps d'état.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le B.U.T. est un diplôme construit sur **une approche par compétences**. Grâce à ce processus d'apprentissage, l'étudiant sera formé à la fois par une **pédagogie par projets, des mises en situation professionnelle** pour l'aider à cerner la diversité des métiers, et par un ensemble de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques pour lui offrir les supports théoriques et pratiques indispensables à son épanouissement futur.

Le volume horaire de la formation est de **2000h** réparties sur 6 semestres. Les enseignements sont dispensés sous la forme de : **cours magistraux** (promotion complète), **travaux dirigés** (groupe de 26 étudiants) et **travaux pratiques** (groupe de 13 étudiants).

Le programme est complété par des mises en situation professionnelle et de l'immersion en entreprise :

600 h de projets

24 à 26 semaines de stage
en France ou à l'étranger
1ère année : 4 semaines
2e année : 8 semaines
3e année : 12 à 14 semaines

ou

Alternance
possible à partir de la 2e année

L'obtention du B.U.T. se fait selon les exigences de certification. L'évaluation est basée sur le contrôle continu des connaissances. Celui-ci repose sur plusieurs épreuves pendant la formation.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- **Exemples métiers :**
  - » Technicien bâtiment ou technicien travaux publics en phase conception ou préparation
  - » Assistant maitrise d'œuvre bâtiment
  - » Assistant maitrise d'œuvre travaux publics
  - » Technicien bâtiment ou technicien travaux publics dans un bureau d'études techniques en phase EXE
  - » Dessinateur projeteur dans un BET structures
  - » Chargé d'études dans un BET thermique ou fluides
  - » Technicien dans un BET géotechnique
  - » Technicien dans un bureau des méthodes ou dans un service étude de prix en Bâtiment ou Travaux publics
  - » Conducteur de travaux ou chef de chantier dans une entreprise de BTP
  - » Intervenant dans le domaine de la sécurité, de la protection de la santé ou de l'ordonnancement, du pilotage et de la coordination des travaux
  - » Acteur d'une équipe de maîtrise d'ouvrage
  - » Acteur d'une équipe de maîtrise d'œuvre
  - » Coordonnateur BIM
  - » Technicien en exploitation-maintenance

PUBLIC

- Être détenteur d'un **bac général** ou **technologique** (STI2D) ou d'un titre admis en dispense (DAEU…)
- **VAE, VAPP, reprise d'études, réorientation**

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Candidature sur **Parcoursup** pour une intégration en 1ère année de B.U.T.
- Candidature sur **Ecandidat** pour une intégration en 2e ou 3e année de B.U.T.
- Autres publics : contactez le service scolarité (iut-scolarite@unilim.fr)
- Sélection sur dossier

INDICATEURS

Taux de satisfaction des étudiants : 96%

Taux de réussite : 99%

Taux d'insertion professionnelle : 48%

Taux de poursuite d'études : 48%

CONTACT

DÉPARTEMENT GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE
Campus d'Égletons
17, boulevard Jacques-Derche
19300 EGLETONS
Tél : 05 55 93 45 00
Courriel : iut-gccdegletons@unilim.fr

+ d'informations sur
www.iut.unilim.fr

COMPÉTENCES

Le titulaire du B.U.T. GCCD devra acquérir les compétences suivantes :

- Solutions techniques en Bâtiment (BC1)
- Solutions techniques en Travaux Publics (BC2)
- Dimensionnement (BC3)
- Organisation de chantier (BC4)
- Suivi technique d'un ouvrage (BC5)

ENSEIGNEMENTS

Les ressources mobilisées pour l'acquisition des compétences sont classées en 3 catégories :

- **Scientifiques :** Mathématiques, Électricité, Sciences des matériaux, Dimensionnement des structures, Mécanique des fluides
- **Technologiques :** Construction, CAO-DAO, Topographie, Organisation du chantier, Calcul des structures, Equipements techniques et physique des bâtiments, Mécanique des sols
- **Compétences transversales :** Langue française et Étrangère, Communication, Informatique

PROJETS (exemples)

Mise en pratique, par un ou plusieurs étudiants, des concepts enseignés, approfondissement d'un sujet et développement d'aptitudes en travail collaboratif autour d'une problématique professionnelle à résoudre.

- Études d'exécution d'un ouvrage de bâtiment
- Projet d'ouvrage d'art
- Relevé simple planimétrique et altimétrique
- Modélisation d'un élément structurel simple et de son chargement
- Repérage et dimensionnement des réseaux secs et humides d'un ouvrage simple
- Projet d'aménagement/extension de bâtiment
- Projet de voiries et de réseaux divers (VRD)
- Relevé complexe planimétrique et altimétrique
- Calcul des sollicitations et des déformations d'une structure d'un ouvrage simple à l'aide d'un logiciel professionnel
- Performance d'isolation d'un élément d'ouvrage simple et solutions pour satisfaire des contraintes hygrothermiques
- Planification de travaux simples

POURSUITE D'ÉTUDES

La poursuite d'études après le B.U.T. n'est pas de droit. Les établissements d'accueil opèrent donc une sélection des candidats.

- **Écoles d'ingénieurs :** ENSIL-ENSCI, INSA, ESIP, ENISE-Centrale Lyon, ENITE, Réseau Poly Tech, École des Mines Alès…
- **Universités :** licences généralistes et masters

LES + DE LA FORMATION

» Sports : rugby, foot, basket, volley, handball, badminton…
» Musique : constitution de groupes de musique
» Bureau des étudiants
» Association des anciens étudiants : ALUMNI IUT GC EGLETONS > www.ancieniutegletons.fr

LE DIPLÔME DES iut

BUT CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Université de Limoges

Conception : Service Communication IUT du Limousin | Document non contractuel | Septembre 2026